

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré

des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



16 janvier 2023

Ni amendable, ni négociable :

**retrait de la totalité du plan Macron/Borne
contre les retraites !**

NON à tout report de l'âge de départ en retraite,

NON à tout allongement de la durée de cotisation,

**MAINTIEN de l'ensemble des régimes spéciaux et du
code des pensions civiles et militaires**

Pas touche à NOS retraites !

EN GREVE LE 19 JANVIER !



Manifestation à Marseille

Pour FO :

**RDV à la Porte d'Aix à
10h15**

Compte tenu de l'affluence attendue du nombre de manifestants et pour permettre à tous de manifester dans les meilleures conditions, l'intersyndicale des Bouches du Rhône a décidé d'organiser **3 cortèges**

1er cortège FO-CFDT-CFE-CGC-CFTC à la Porte d'Aix qui s'élancera à 10h30 pour rejoindre le **2ème cortège (CGT)** à hauteur de Noailles puis le **3ème (FSU-Solidaires)** depuis le Vieux-Port. Les 3 cortèges convergeront jusqu'à la place Castellane, voire jusqu'au Stade Vélodrome suivant l'affluence.

***TOUS ENSEMBLE POUR L'ABANDON
DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES !***

RAPPEL

[Déclaration d'intention de grève
à télécharger](#)

Pour la grève du 19 janvier, vous devez adresser [ce document](#) à votre IEN **avant le**

**lundi 16 janvier 23h59 au plus tard depuis
votre adresse académique.**

Les AESH n'ont pas à se déclarer gréviste,
ainsi que tous les personnels non chargés de
classe ce jeudi 19 (direction déchargée,
temps partiel, RASED, coordo...)



**Faites remonter l'état de
la grève dans votre école**

ENQUETE EN LIGNE
>ICI<

Liste des 1ères écoles qui seront fermées ce jeudi (non exhaustive) :

élémentaire Tranchier à Septèmes, élémentaire Cité Azoulay à Marseille,
primaire Palamède de Forbin à La Barben, élémentaire Del Corso à Fos,
élémentaire République à St Rémy de Pce, maternelle Le Corbusier à Marseille,
maternelle La Rouvière à Marseille, maternelle Roger Delagnes à Ste Marie de
la mer, élémentaire Pié d'Autry à Allauch, maternelle l'Estello à St Savournin,
maternelle Léonce Hérial à Fos...



Communiqué du SNUDI FO 13

Le SNUDI FO 13 appelle tous les enseignants et les AESH à se réunir dès aujourd'hui dans leurs écoles pour discuter de l'exigence du retrait de la totalité de la réforme, pour préciser toutes leurs revendications (postes, salaires, conditions de travail) et décider de l'organisation de la mobilisation pour gagner sur les revendications.

Faites remonter vos motions, vos cahiers de revendications au syndicat qui les portera dans toutes les instances, à tous les niveaux (Dasen, Recteur, Préfet, Ministre...)

Imprimer le communiqué pour en discuter en salle des maîtres, avec les AESH, le personnel municipal...



La FNEC FP FO a déposé un [préavis de grève illimité](#) afin de couvrir tous les personnels qui envisageraient de poursuivre individuellement ou collectivement la grève après le 19 janvier.

Afin de faire “pression” sur notre administration, vous avez la possibilité de remplir ce document avec plusieurs dates successives, jusqu'aux vacances de février (ex : 19-20-23-24-25-26-27-30-31/01, 01-02-03-06-07-08-09-10/02).

Nous vous rappelons que ce n'est pas la déclaration d'intention qui détermine votre participation effective à la grève pour les jours indiqués. C'est uniquement le cas lorsque vous signerez la fiche d'état de grève transmise par votre circonscription. **Un collègue qui aurait fait connaître son intention de participer à une grève peut librement y renoncer.**



SMA et accueil des élèves

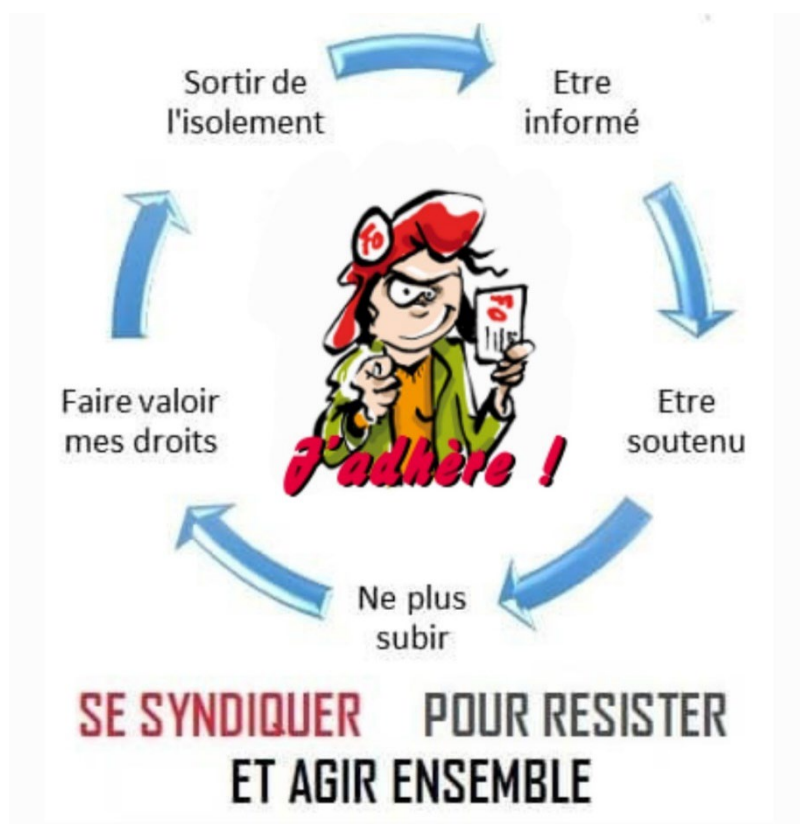
D'après la loi sur le service minimum d'accueil (SMA), les communes doivent organiser, par école, un service minimum d'accueil dès qu'il y a un nombre d'enseignants grévistes, devant élèves, supérieur ou égal à 25%. (Exemple : Si une école de 4 classes a un enseignant gréviste, la commune doit organiser le SMA).

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000019344416>

Accueil des élèves en cas de grèves :

- Dans le cas où le SMA n'a pas à s'appliquer (moins de 25% d'enseignants grévistes sur l'école), les enseignants non-grévistes accueillent tous les élèves.
- Dans le cas où le SMA s'applique (même si la commune ne le met pas en place), les enseignants non-grévistes de l'école n'accueillent pas les élèves des enseignants grévistes.

***Pour toutes questions ou précisions complémentaires,
contactez le SNUDI FO 13 !***



Janvier, c'est le mois pour adhérer au SNUDI FO 13 !

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents : car sans syndiqués, pas de syndicat! Sans syndicat, plus de droits !

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023.
Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements,
prélèvements automatiques et chèques à partir de janvier 2023.

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

*L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023
jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en
janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.*



Vieille Bourse du travail

Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email : contact@snudifo13.org

